

à Napoléon

elle ayant opposé Châlons et Reims
à l'Empereur et dont les archives

ce genre, Reims ne possède
de semblable.

raisons puissantes se
de grands moyens
qui n'ont point
de paternelle

on sein de
au dehors
s'étendu.
nouveaux
même
mie

me
liberté
poir que la
vera dans peu de

Elisabeth Schulte

deux cents mille hommes par an.
La population décroît d'un
quart par la translation demandée
et les charges, restant les mêmes,
deviendraient impossibles à
supporter.

Nous ne vous ferons pas un titre
de l'amour et du dévouement
dont notre ville a eu souvent le
honneur de donner et de prouver
à Votre majesté. Ces sentiments
ne doivent point peser le
balance. Nous les partageons avec
les Français.

Nous sommes avec le plus
profond respect

de Votre Majesté
Sire

Les très humbles et très fidèles
Sujets

(Suivent les signatures de
tous les membres du conseil
municipal).

(A suivre)



Défense des libertés

Liberté d'expression

Même lorsque l'on cherche à l'assassiner, la
Liberté d'expression doit toujours rester vivante.



Une affiche, en vitrine de l'Es- pace Catalaunien et agrandie en couverture de ce numéro, a rendu hommage à Jean Cabut, dessinateur de presse à Châlons, assassiné par des barbares le 7 janvier 2015 à Paris. Elle était accompagnée de quelques dessins de Cabu et de Tex ainsi que de ce petit texte : « Merci toi que la Liberté de la presse, permet aux citoyens de penser, de dessiner, de s'exprimer, de dénoncer la barbarie, qui restera toujours vivante. »
« La rédaction, d'écrire et de l'observer, c'est grâce à quelques terroristes ont voulu liquider. »

Châlons parle Cabu



on le fait un.

numéro 90



Tel était enfin le sens de celui que la municipalité châlonnaise entendait lui rendre. Il a été suspendu, à la demande de sa veuve, afin de réfléchir à la forme qu'il pourrait prendre en définitive. Ce choix, que nous respectons, nous a conduit à réduire l'hommage que nous consacrons ici à Cabu.

Mais, même mort, Cabu restera toujours vivant. Tel est bien le sens des messages anonymes qui ont fleuri sur sa tombe. « Ami ! Si tu tombes, un crayon sort de l'ombre à ta place ! », disait l'un d'eux. Tel est également le sens des dessins que Roland Irolla, artiste peintre de renommée internationale bien connu des Châlonnais, et Lolita, une jeune artiste pleine de talent, nous ont spontanément transmis pour rendre hommage à Cabu.



Parmi les propositions formulées, il en est une qu'il nous paraît intéressant de développer, à savoir créer une journée, voire un festival, de la caricature et de la liberté d'expression tous les ans le 7 janvier. Châlons a vu naître deux caricaturistes de talent, Willette et Cabu, qui, à un siècle de distance, nous ont montré la force tranquille du dessin de presse, qu'on en partage ou non la philosophie et l'objectif.

Les caricaturistes sont la cible privilégiée des régimes totalitaires et autres systèmes obscurantistes, qu'ils soient ou non religieux. C'est ce qui ressort de « Caricaturistes, fantassins de la démocratie », film documentaire français réalisé par Stéphanie Valloatto



et sorti en 2014. La Ligue des Droits de l'Homme et La Comète ont eu la bonne idée d'organiser sur ce thème un ciné-débat le 16 mars dernier. Ce film montre 12 caricaturistes des quatre coins du monde défendant la démocratie en luttant avec leur crayon à la main comme seule arme, au risque de leurs vies. Ils sont français, tunisiens, russes, mexicains, américains, burkinabés, chinois, algériens, ivoiriens, vénézuéliens, israéliens et palestiniens.

Les dessinateurs de Charlie Hebdo sont morts avec pour seule arme à la main leur crayon guidé par la liberté d'expression les habitant. L'intégrisme barbare de ceux qui les ont assassinés, soit disant au nom du prophète (qui doit se retourner dans sa tombe et les maudire de renier ainsi son enseignement), nourrit l'extrémisme politique, et vice-versa. Les résultats des dernières élections départementales sont là pour nous le rappeler,



tout comme la caricature de Cabu qui, ci-dessus, avec le pouvoir du dessin et peu de mots, résume cette réalité. Il l'a publié en 1997 dans son recueil ciblé sur « Le retour du gros blond ». Il reste toujours d'actualité avec la vague brune sous-marine qui, se cachant sous des oripeaux marins,

prétend submerger la France, laver plus brun que sang et nous apprendre à marcher au pas de l'oie en confondant laïcité et xénophobie, démocratie et islamophobie. Poursuivre inlassablement ce combat-là, avec des « coups de crayon contre les cons » comme l'a si bien dessiné Tex en couverture



de ce numéro, en restant fidèle à l'esprit Charlie, comme nous y invite Lolita, avec aussi la force de notre plume, c'est sans nul doute le plus bel hommage que nous puissions rendre à Cabu. Car, même lorsque l'on cherche à l'assassiner, la Liberté d'expression doit toujours rester vivante pour que vive la République.

Abbaye de Toussaints : Protégée en attendant plus

Nos adhérents et abonnés sont nombreux à nous interroger sur l'avenir de l'ancienne abbaye de Toussaints. L'association Nouvelle Catalogne, qui a largement contribué à la sauvegarde du vandalisme, continue à le faire en prévenant le promoteur sitôt qu'elle constate une anomalie sur le site. Depuis un an, elle lui a ainsi signalé pas moins de cinq intrusions avec arrachement de la clôture de protection. Elle vient de nouveau de le faire en lui demandant d'être aussi réactif que les fois précédentes où la société Naccarat est intervenue pour rétablir les clôtures.

Malgré l'apparence, le site n'est pas laissé à l'abandon, même si rien ne paraît bouger. Pour l'heure, le promoteur attend la notification de son agrément du ministère des finances afin de pouvoir placer son projet de restauration à usage d'habitat sous le régime fiscal de la loi Malraux. Si tout se passe comme prévu, les travaux devraient commencer fin 2015 ou début 2016.